



Utilisez ce formulaire si vous êtes le représentant légal d'une succession, d'une entreprise ou d'un bien et que vous demandez un certificat de décharge. Un représentant légal est un exécuteur testamentaire, un administrateur, un liquidateur, un fiduciaire ou une autre personne, sauf un syndic de faillite.

Envoyez ce formulaire au directeur adjoint de la Division de vérification de votre bureau des services fiscaux. **Ne joignez pas** ce formulaire à la déclaration. Vous pouvez obtenir l'adresse de votre bureau des services fiscaux sur notre site Web à www.arc.gc.ca/joindre.

N'envoyez pas ce formulaire avant d'avoir vérifié les points suivants :

- vous avez produit toutes les déclarations de revenus requises et reçu les avis de cotisation s'y rapportent;
- nous avons reçu le paiement complet des montants suivants (ou, sinon, des garanties de paiement) : les impôts sur le revenu (y compris les impôts provinciaux et territoriaux que nous administrons), les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi, et tous les intérêts et pénalités qui s'y rapportent.

Joignez les documents suivants à ce formulaire pour nous aider à délivrer le certificat sans délai :

- une copie du testament, y compris tous les codicilles, renonciations ou désistements et tous les documents d'homologation (Si le particulier est décédé sans testament, joignez une copie du document nommant un administrateur et les détails de la répartition proposée des biens, y compris le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale ou le numéro de compte de chaque bénéficiaire et son lien de parenté avec la personne décédée.);
- une copie de l'acte de fiducie;
- un relevé des biens et le plan de répartition, y compris la date choisie pour la répartition des biens et la liste des bénéficiaires de chacun des biens (ce relevé doit décrire chaque bien et fournir son prix de base rajusté et sa juste valeur marchande à la date du décès ou de la répartition);
- tout autre document nécessaire pour prouver que vous êtes le représentant légal;
- une lettre d'autorisation signée par vous si vous voulez que nous communiquions avec quelqu'un d'autre que vous.

Pour en savoir plus, consultez la circulaire d'information 82-6, *Certificat de décharge* composez le **1-800-959-7383**.

N'INSCRIVEZ RIEN ICI

Partie de l'identification

Nom de la personne décédée, de la société ou de la fiducie, selon le cas	
Adresse	
Numéro d'assurance sociale, numéro d'entreprise, ou numéro de la fiducie, selon le cas	Date du décès ou date de la liquidation, selon le cas
Nom du représentant légal (s'il y en a plus d'un, veuillez fournir les détails sur une feuille distincte)	
Adresse du représentant légal (nous enverrons le certificat de décharge à cette adresse)	
Fonction du représentant légal (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur, fiduciaire)	Numéro de téléphone

Période visée

Je demande un certificat de décharge pour la période se terminant le _____
La date de fin de période est quand toutes les obligations et exigences du testament ou document final de la personne décédée sont acquittées.)

Déclarations de revenus produites

Avez-vous produit une déclaration pour l'année du décès? Oui Non

Si *oui*, indiquez le ou les genres de déclarations de revenus que vous avez produites. Pour plus de renseignements, procurez-vous les guides : T4011, *Déclarations de revenus de personnes décédées*, T4012, *T2 – Déclaration de revenus des sociétés* et T4013, *T3 – Guide d'impôt des fiducies*.

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration finale | <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration de droits ou de biens | <input type="checkbox"/> T2 – Déclaration de revenus des sociétés |
| <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration de revenus d'une fiducie testamentaire | <input type="checkbox"/> T1 – Déclaration d'un associé ou d'un propriétaire unique | <input type="checkbox"/> T3 – Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies |

Attestation et engagement

Je demande un certificat de décharge au ministre du Revenu national. Le certificat indiquera que l'Agence du revenu du Canada (ARC) a reçu le paiement complet, ou des garanties de paiement acceptables, pour les montants dus (ou qui pourraient raisonnablement le devenir) par la personne décédée, la société ou la fiducie nommée ci-dessus. Ces montants comprennent les impôts (y compris les impôts provinciaux et territoriaux administrés par l'ARC), les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et tous les intérêts et pénalités qui s'y rapportent. Le certificat s'applique à l'année d'imposition où les biens sont répartis et à toutes les années précédentes pour lesquelles je dois (ou il est raisonnable de croire que je devrai) de tels montants en tant que représentant légal de la personne décédée, de la société ou de la fiducie visée. Je m'engage à répartir les biens aussitôt que possible après que j'aurai reçu le certificat de décharge.

Date	Fonction (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur ou fiduciaire)	Signature
Date	Fonction (par exemple, exécuteur testamentaire, administrateur, liquidateur ou fiduciaire)	Signature